

L'ARBRESLE CONSEIL MUNICIPAL

Réhabilitation du Clos Landar : dernière ligne droite administrative avant travaux

Jouxtant l'ancienne maison de retraite des Collonges, le Clos Landar, propriété de la commune depuis 2005, est une maison de maître, avec dépendances, où a résidé la plus grande partie de sa vie Nizier Anthelme Philippe, plus connu sous le nom de Maître Philippe, célèbre thaumaturge, de la fin du XIX^e siècle, mort à L'Arbresle, en 1905. Depuis longtemps à l'état de projet, la requalification du lieu est en train de devenir très concrète. Elle s'inscrit dans un projet de rénovation urbaine, plus vaste qui inclut l'ancien établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad), des Collonges. Vendu à la Semcoda, par l'association gestionnaire des Collonges, le bâti de l'ancienne maison de retraite sera rasé pour permettre la réalisation d'un ensemble de 80 logements comprenant 40 logements locatifs sociaux, 40 logements en accession sociale à la propriété, mais aussi une résidence pour seniors de 57 appartements. Côté Clos Landar, le projet prévoit que la maison soit rénovée avec des salons et des chambres d'hôtes, à l'étage, mais aussi la construction un hôtel spa de 20 à 25 chambres, un restaurant et une salle pour séminaires. Soit une surface totale au sol de 2 500 m².



■ La maison de maître sera restaurée, à l'identique de son aspect en 1905. Photo Gérard URBIN

Un bail de 55 ans signé entre la commune et la Semcoda



■ La maison de maître restaurée comprendra salons et chambres d'hôtes. Photo Gérard URBIN

Ce lundi, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité le projet de bail emphytéotique, entre la commune et la société d'économie mixte de construction du département de l'Ain (Semcoda), pour la réhabilitation du Clos Landar.

Les travaux de réhabilitation de cette maison de campagne, dont l'architecture n'a subi aucune modification depuis la mort du guérisseur, seront conduits et financés par la Semcoda, dans le cadre d'un bail administratif, sous conditions suspensives, accordé par la

commune, pour une durée de 55 ans. Le bail emphytéotique administratif, sous conditions suspensives, est consenti en vue de la réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de la compétence communale : la réhabili-

7

La requalification du Clos Landar est estimée à 6,5 ou 7 millions d'euros

tation de " l'espace Maître Philippe ", c'est-à-dire la reconstitution de la maison de maître, telle qu'elle était en 1905. L'objectif, pour la commune, étant d'assurer la conservation et la valorisation d'un lieu historique de la commune et de favoriser la création d'une activité hôtelière.

La Semcoda engagera les travaux, dès que les conditions suspensives auront été levées. Les travaux pourraient débuter le 30 septembre prochain.

**De notre correspondant
Gérard Urbin**

« La maison pourra-t-elle être visitée ? »

Philippe Casile, tête de liste de l'opposition a interrogé le maire, sur la place qui sera laissée au souvenir de Maître Philippe. « Quelles salles seront laissées à l'espace musée ? ». « Quel sera le lieu d'accueil et quand la maison de maître pourra-t-elle être visitée ? ». « À quel public sera-t-elle accessible ? » Après avoir rappelé à son opposition qu'une commission générale, sur le dossier, s'était tenue le 21 décembre, en présence de la Semcoda et de M. Bertrand futur gestionnaire de l'espace hôtelier, « séance de présentation, où chaque conseiller pouvait questionner les acteurs du projet », le maire, Pierre-Jean Zannettacci, précise « qu'il n'y aura pas de salles dédiées, l'ensemble de la maison étant reconstitué, comme en 1905. Elle sera ouverte à la visite, à certains moments. Le prestataire s'y est engagé, car le projet se bâtit sur la renommée de Maître Philippe. Car si ce personnage est peu connu des Arbreslois, il attire des visiteurs venus de toute la France, des pays voisins et même des Amériques ».